

## L'équipe pluridisciplinaire

**De multiples compétences s'articulent pour un accompagnement de qualité**

Assistante de service sociale

Éducatrice spécialisée/coordonnatrice de projet et de parcours

Éducatrice scolaire

Codeuses en LFPC

Interprète en LSF

Orthophonistes en libéral conventionnés

Médecin ORL mis à disposition par le CHUGA

Psychologue

Secrétaire

Coordinatrice de service

Responsable de service

Directrice de Pôle

Les services généraux sont assurés par l'agent d'entretien.

## Informations pratiques

### ADRESSE



**SSEFS 38 4 rue Voltaire  
38 320 EYBENS  
04 76 03 11 79  
ssefs38@lespepsra.org**

### ACCÈS



**Pour se rendre au :** SSEFS 38  
**Ligne de bus :** C4 et C6 (arrêt Maisons neuves)  
**GPS :** Latitude : 45°9'52(81 ''N  
Longitude : 5°44'30.79''E

### ASSOCIATION GESTIONNAIRE

**PEP SRA  
34 rue Gustave Eiffel 26000 VALENCE  
04 75 41 21 88  
association@lespepsra.org**

# SSEFS 38

**Enfants, adolescents et jeunes adultes  
(11-20 ans) déficients auditifs**



## Qui sommes-nous ?

Créé en 1999, le **SSEFS 38** est un Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à la Scolarisation. Il s'agit d'un **SESSAD spécialisé** dans la déficience auditive. Il est placé sous la responsabilité juridique et morale de l'Association des **PEP Sud Rhône Alpes** et financé par la CPAM.

## Le public concerné

Enfants, adolescents et jeunes adultes de **11 à 20 ans** présentant une déficience auditive avec ou sans troubles associés et disposant d'une **notification d'orientation** délivrée par la MDA (MDPH).

## Le secteur d'intervention

Le **SSEFS 38** couvre le **bassin grenoblois** et le **Sud Isère** dans un périmètre inférieur à 40 km autour des locaux.

## Missions

Le service accompagne les jeunes en **milieu ordinaire** (dans l'ensemble de leurs lieux de vie) et leur propose un accompagnement adapté à leurs besoins afin de développer leur autonomie et leurs potentialités.

Il apporte les techniques de compensation nécessaires à un jeune déficient auditif dans son environnement.

Les missions s'exercent à trois niveaux : **éducatif, thérapeutique et pédagogique**. L'accompagnement s'organise autour des objectifs du **projet individualisé** co-construit avec le jeune et sa famille. La fréquence et le rythme des accompagnements sont variables et modulables.

Le service a également un **rôle d'information** auprès des différents partenaires accueillants des jeunes déficients auditifs.

## Prestations

Le service délivre des prestations de soins, de **maintien et de développement des capacités fonctionnelles** telles que des bilans et interventions **rééducatives en orthophonie** et en **psychologie** ainsi que des prestations en matière d'autonomie sous la forme d'aide à la communication (**LSF et code LPC**).

Le service délivre également des prestations pour la participation sociale sous forme d'accompagnements **pédagogiques et éducatifs**.

Ces prestations peuvent être délivrées dans le cadre d'**accompagnements individuels** ou lors d'**activité de groupe** mais également sous forme de conseil et de soutien à l'environnement (famille, enseignants, périscolaire, activités extra-scolaires...).